

# *DidRo*

## **Didactique du droit A (MSDRO 31, automne 2025)**

Le droit des personnes

La résolution de cas en droit et les concepts  
juridiques

# Résoudre des cas en droit des personnes

**La démarche  
du juriste,  
encore une  
précision utile  
pour  
l'enseignant !**

**L'accent est à mettre sur la logique  
et la rigueur de la démarche, non  
sur la réponse !**

D'où l'importance de soigner les  
éléments suivants :

- le langage et la terminologie
- la présentation formelle du raisonnement qui vise l'efficacité
- le respect de chacune des étapes dans la résolution
- La cohérence entre les étapes du raisonnement

**Que savent les juristes ?**

Savoirs

Pratiques  
de savoir

Travailler et  
institutionnaliser  
des savoirs

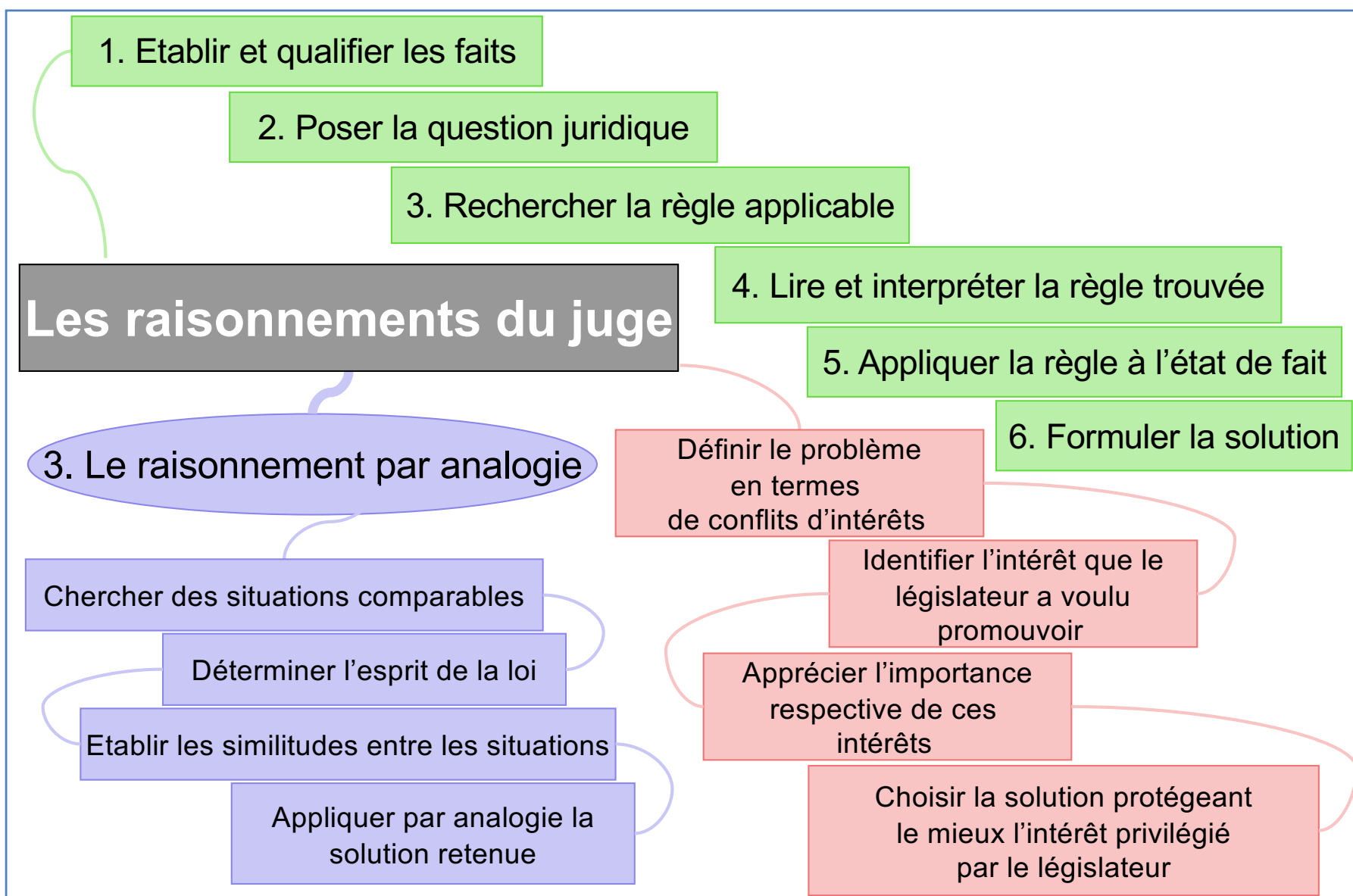
Travailler et  
institutionnaliser des  
pratiques de savoirs

**Que font les juristes ?  
Comment pensent-ils ?**

Les critères d'une bonne leçon de droit selon vous et les modèles d'enseignement-apprentissage :

	T	G	SC
- citer la loi	✓	✓	✓
- contextualiser	—	✓	✓
→ donner du sens	—	—	✓
→ lien avec la vie des élèves	✓	✓	✓
→ exemples	✓	✓	✓
- vulgariser (compréhensible)	✓	✓	✓
- synthèse de l'important, de l'essentiel	✓	✓	✓
- de l'interaction entre les élèves et la matière	—	—	✓
" l'enseignant et les élèves	—	✓	✓
" les élèves	—	—	✓
" l'enseignant et la matière	✓	✓	✓
- les élèves réfléchissent ⇒ en droit (réflexion juridique)	—	—	✓
- capter les préconceptions	—	—	✓
- faire des liens avec d'autres domaines du droit, d'autres disciplines	✓	✓	✓
- les élèves posent des questions qui vont au-delà de la leçon	—	—	✓
- illustrer avec des cas, avec des décisions de justice, des situations réelles	✓	✓	✓
- l'enseignant a eu du plaisir/les élèves aussi !!	—	—	✓
- la compréhension de concepts (atteinte des objectifs d'apprentissage)	—	✓	✓
↳ réutilisation des concepts, des notions vus au cours (intégration)	—	—	✓
- les élèves font des feedback positifs (recueillir l'avis des élèves)	—	—	✓





# La démarche de résolution de cas en droit

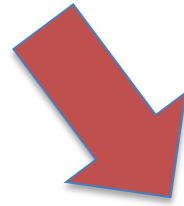
1. Etablir les faits pertinents et les qualifier juridiquement  
(les parties, les dates et lieux, les actes juridiques effectués)
2. Poser la/les question/s juridique/s à traiter  
(les principaux enjeux juridiques : qui ? veut quoi ? de qui ?)
3. Trouver la/les règle/s légale/s applicable/s  
(en vertu de quelle/s règle/s juridique/s)
4. Lire et interpréter la/les règle/s légale/s choisie/s  
(déterminer les conditions d'application et la conséquence juridique de chaque règle légale applicable)
5. Vérifier l'application de chaque règle légale à l'état de fait  
(établir le syllogisme de chaque règle retenue / raisonner par analogie / peser les intérêts juridiques en présence)
6. Proposer une solution au cas d'espèce  
(répondre de manière argumentée à la/aux question/s juridique/s)

# Une démarche illustrée en droit des personnes

- Vous analysez les productions de groupes d'élèves de l'ECGF ayant réalisé des cas lors d'exercices en classe sur le droit des personnes :
  - chaque membre de votre groupe reçoit une série de 3 productions de groupes ayant réalisé le même cas; individuellement, vous analysez ces productions en annotant les copies reçues;
  - tous les membres du groupe se rassemblent ensuite et un rapporteur collecte sur le document remis les constats effectués individuellement en les généralisant (mettez en évidence les difficultés, lacunes et problèmes rencontrés par les élèves à chaque étape).

**Quelques  
productions  
d'élèves à  
propos de  
cas  
pratiques  
en droit des  
personnes**

Quels constats généraux peut-on faire quant à la résolution de cas pratiques par ces élèves ?



**Chaque étape devrait être travaillée avec les élèves pour qu'ils maîtrisent les savoir-faire nécessaires !**

*Didactique Romande*

*Didactique du droit*

---

**Des explications méthodologiques pour l'apprentissage du droit**

**1. Qualifier de manière juridique des situations de la vie quotidienne**

A. Explications théoriques

## Savoir-faire 1 : maîtriser le vocabulaire juridique et qualifier juridiquement les faits

Quelles difficultés pour réaliser cette étape ?

1. Établir les faits pertinents et les qualifier juridiquement

en général OK, parfois éléments au passif, éléments manquants, parfois interprétations sont présentes.

1. Établir les faits pertinents et les qualifier juridiquement

- pas de qualificatif juridique  
- pas de sélection pertinente des faits

1. Établir les faits pertinents et les qualifier juridiquement

On fait déjà du droit ! Faux...

# Savoir-faire 1 : maîtriser le vocabulaire juridique et qualifier juridiquement les faits

Vos propositions faites durant la séance précédente :

## 1. Qualifier de manière juridique des situations de la vie quotidienne

Propositions d'exercices pour travailler ce savoir-faire :

- prendre une journée-type de l'élève et voir quels types de contrat il aurait conclus (achat pain au choc, billet de train, etc.)  
↳ savoir qualifier juridiquement ces événements
- voir articles de presse et apprendre aux élèves à sélectionner faits pertinents pour résoudre le cas

et le syllogisme  
et appliquer

→ compléter un syllogisme (après avoir expliqué aux élèves majeure/mineure/concl) : exemple  
"Sophie rend un appareil photo qu'elle a lavé, mais il est cassé."

Étape	À compléter
→ majeure	?
→ mineure	?
→ conclusion	?

## Savoir-faire 1 : maîtriser le vocabulaire juridique et qualifier juridiquement les faits

Quelques pistes d'exercices :

- Distinguer le langage courant du langage juridique
- Travailler régulièrement le vocabulaire des textes juridiques abordés
- Tenir un lexique des principaux termes (cf. CORNU G., *Vocabulaire juridique*, Paris, PUF, 2022; BOVET. Ch., CARVALHO A., *Glossaire juridique*, Schulthess, 2017, [TermDat](#))
- Cf. les deux ouvrages suivants (et la bibliographie sur [www.gaius.ch](http://www.gaius.ch)):
  - GILLES R., *Le français du droit* (2 cahiers : 1. *Textes et activités*, 2. *Vocabulaire*), Schulthess, 2011.
  - PENFORNIS J.-L., *Le français du droit*, Nathan, 2005

## **Savoir-faire 1 : maîtriser le vocabulaire juridique et qualifier juridiquement les faits**

Quelques pistes d'exercices :

<b>Situations de la vie quotidienne :</b>	<b>Qualification juridique des faits :</b>
<b>Jean est allé à la FNAC pour se procurer le dernier album de Lady Gaga.</b>	Jean et la FNAC ont passé un contrat de vente.
<b>Georges et Raymond, deux bûcherons expérimentés, viennent de créer une nouvelle scierie et ont engagé René pour s'occuper de la comptabilité.</b>	Georges et Raymond ont fondé une entreprise et ont passé un contrat de travail avec René.
<b>Jacques, après avoir minutieusement préparé son coup, attaque une banque, tue le garde devant la porte et dévalise quelques millions de francs.</b>	Jacques a commis un brigandage avec préméditation et un homicide, voire un assassinat.

## Savoir-faire 2 : déterminer des enjeux juridiques et poser des questions

Quelles difficultés pour réaliser cette étape ?

2. Poser la/les question/s juridique/s à traiter

Les questions ne prennent pas toujours une forme juridique ; Questions qui se répètent ; Répercussion des interprétations faites en étape 1. Incomplète.

## Savoir-faire 2 : déterminer des enjeux juridiques et poser des questions

Vos propositions faites durant la séance précédente :

### 2. Déterminer les intérêts juridiques en cause dans des situations de la vie quotidienne et formuler des questions juridiques

Propositions d'exercices pour travailler ce savoir-faire :

- 1) À partir d'un article de presse, relever les différentes questions juridiques et les intérêts en cause.
- 2) À partir d'une image de la vie quotidienne, identifier tout ce qui se rapporte au droit.
- 3) Les élèves amènent un cas personnel.

## Savoir-faire 2 : déterminer des enjeux juridiques et poser des questions

Quelques pistes d'exercices :

### Les raisonnements du juge

Cf. exemple de l'activité à propos de l'article sur le chasseur et le chanvrier.

#### 2. La pesée des intérêts

Déterminer les différents intérêts en jeu

Définir le problème en termes de conflits d'intérêts

Identifier l'intérêt que le législateur a voulu promouvoir

Apprécier l'importance respective de ces intérêts

Choisir la solution protégeant le mieux l'intérêt privilégié par le législateur

## Savoir-faire 2 : déterminer des enjeux juridiques et poser des questions

Quelques pistes d'exercices :

A partir d'un article de presse relatant un fait divers...

Les intérêts publics en cause :

Les intérêts privés en cause :

De la confrontation des intérêts en présence naissent des conflits que l'on peut formuler sous la forme de questions

Les questions brutes qui se posent :

Les questions formulées de manière juridique :

**Savoir-faire 3 : trouver une règle légale et la citer correctement**

Quelles difficultés pour réaliser cette étape ?

3. Trouver la/les règle/s légale/s applicable/s

- manière de citer l'article varie
- parfois BL pas citée
- loi pas citée

### **Savoir-faire 3 : trouver une règle légale et la citer correctement**

Vos propositions faites durant la séance précédente :

#### **3. Trouver une règle légale dans l'ordre juridique suisse et la citer correctement**

Propositions d'exercices pour travailler ce savoir-faire :

A partir d'une situation donnée, trouver le bon domaine du droit et le bon code.

→ Registre systématique

→ Table des matières

### **Savoir-faire 3 : trouver une règle légale et la citer correctement**

Quelques pistes d'exercices :

1. Déterminer si l'on se trouve dans le droit public ou dans le droit privé (utiliser les critères des personnes en cause, de la subordination et des intérêts)
2. Déterminer le domaine spécifique du droit en fonction du tableau des grands domaines du droit
3. Déterminer le texte de loi concerné
4. Déterminer la disposition topique
5. Citer correctement l'article utilisé

## Savoir-faire 3 : trouver une règle légale et la citer correctement

Quelques pistes d'exercices :

Müller Ch., Gehrig L., Hirt Th.,

*Introduction au droit –  
Compétences de base en  
gestion; Principes et méthodes  
théoriques avec exemples,  
exercices et solutions,*

Compendio Bildungsmedien,  
2011 (chap. 3 de la première  
partie).

### Table des matières

	A propos de cette série d'ouvrages	5
	Avant-propos	6
Partie A	Qu'est-ce que le droit?	7
	Introduction	8
1	Qu'est-ce que le droit et à quoi sert-il?	9
1.1	Droit, coutume, usage et morale	9
1.2	Comment procéder lorsque les règles de conduite ne peuvent empêcher un conflit?	11
	Exercices	12
2	Structure de notre ordre juridique	13
2.1	Source d'une norme – Droit légal, coutumier et jurisprudentiel	13
2.2	Priorité d'une norme – Constitution, loi et ordonnance	15
2.3	Champ d'application d'une norme – Droit fédéral, cantonal et communal	16

### 3 Travailler sur des textes de loi

Objectifs didactiques: après avoir étudié ce chapitre, vous saurez...

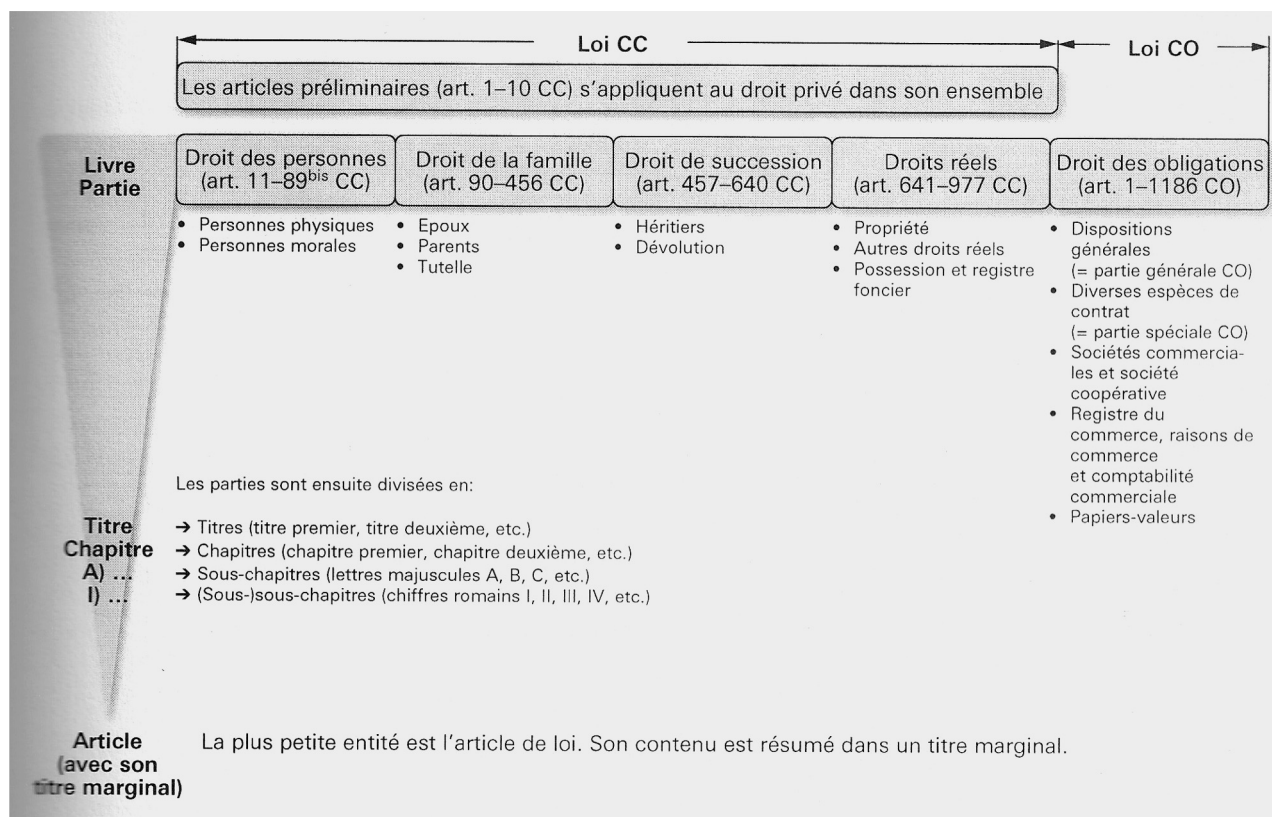
- présenter la structure interne du CC et du CO.
- citer les articles de loi sous une forme correcte.
- expliquer comment trouver les articles correspondants dans le CC et le CO et résoudre ainsi des problèmes juridiques simples.

Mots-clés: article, chapitre, livre, partie, s., ss., titre, titre marginal

## Savoir-faire 3 : trouver une règle légale et la citer correctement

Quelques pistes d'exercices :

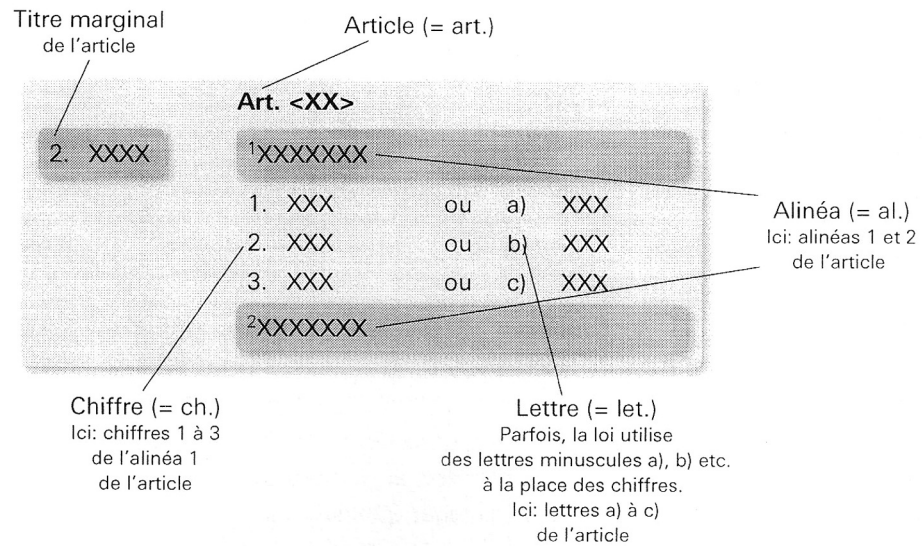
### Connaître la structure des textes légaux utilisés



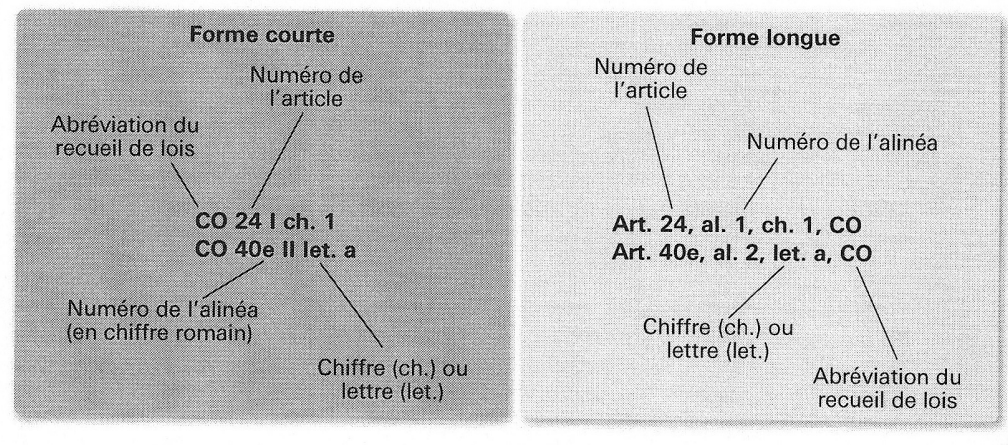
# Savoir-faire 3 : trouver une règle légale et la citer correctement

Quelques pistes d'exercices :

Connaître la structure d'une règle légale



Citer un article de loi



## Savoir-faire 3 : trouver une règle légale et la citer correctement

Quelques pistes d'exercices :

Trouver une règle légale topique dans l'ordre juridique et la citer correctement

Mettez une croix dans la bonne case, puis justifiez votre réponse en appliquant au moins deux critères pertinents.	Droit public	Droit privé
1. Le garde-pêche Marcel a surpris Michel en train de pêcher à la dynamite dans le lac de Morat. Comme cela est interdit par la loi sur la pêche, il retire immédiatement le permis de Michel et le dénonce au juge pour braconnage.	X	
Justification : <b>Critère des intérêts en cause : il s'agit ici de sauvegarder l'intérêt de la faune sauvage qui est un intérêt public</b> <b>Critère de la subordination : le garde-chasse et le juge sont dans une position de force face à Michel qui ne peut que se soumettre à l'autorité étatique agissant en tant que détentrice de la puissance publique</b>		

Formulation	Abréviation correcte de l'article de loi cité :
L'alinéa deux du deuxième article du Code civil suisse interdit l'abus de droit.	CC 2 II ou art. 2 al. 2 CC
Selon le chiffre 2bis de l'alinéa premier de l'article 10 de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite, le préposé de l'office des poursuites doit se récuser si l'affaire concerne des intérêts de ses parents.	LP 10 I ch.2bis ou art. 10 al. 1 ch. 2bis LP

## Savoir-faire 4 : lire une règle légale

Quelles difficultés pour réaliser cette étape ?

4. Analyser la/les règle/s légale/s choisie/s

- majeure incomplète, voire absente (n'apparaît pas dans le canevas)
- confusion entre majeure / mineure

## Savoir-faire 4 : lire une règle légale

Vos propositions faites durant la séance précédente :

### 4. Lire une règle légale

Propositions d'exercices pour travailler ce savoir-faire :

- Chercher les termes incouverts sur TERMOAT et/ou dans le dictionnaire.
- ~~Par~~ un article donné, citer l'article de loi.
- Dans un article de presse, lire les articles de loi cités.

## Savoir-faire 4 : lire une règle légale

Quelques pistes d'exercices :

Identifier les éléments qui composent la règle légale :

- Une ou plusieurs propositions subordonnées (*Si...*, *Celui qui...*, *Lorsque...*, ...; elles peuvent être **positives, négatives, simples, alternatives, cumulatives, exclusives, disjonctives**) indiquant les conditions d'application de la règle (= état de fait visé par la règle)
- Une proposition principale indiquant l'effet juridique attaché à l'état de fait (= la conséquence juridique)

## Savoir-faire 4 : lire une règle légale

Quelques pistes d'exercices :

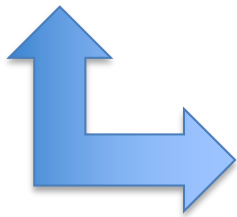
### Art. 36 Restriction des droits fondamentaux

1 Toute restriction d'un droit fondamental doit être fondée sur une base légale. Les restrictions graves doivent être prévues par une loi. Les cas de danger sérieux, direct et imminent sont réservés.

2 Toute restriction d'un droit fondamental doit être justifiée par un intérêt public ou par la protection d'un droit fondamental d'autrui.

3 Toute restriction d'un droit fondamental doit être proportionnée au but visé.

4 L'essence des droits fondamentaux est inviolable.



**Si** on a une base légale

**Si** un intérêt public prépondérant existe ou **si** la protection d'un droit fondamental d'autrui est prioritaire

**Si** on respecte le principe de proportionnalité

**Si** le noyau intangible du droit fondamental en cause est respecté

**Alors**, selon l'art. 36 Cst, la restriction d'un droit fondamental est admissible au regard de la Constitution

## Savoir-faire 4 : lire une règle légale

Quelques pistes d'exercices :

### CO 41 I

#### A. Principes généraux I. Conditions de la responsabilité

1. Celui qui cause, d'une manière illicite, un dommage à autrui, soit intentionnellement, soit par négligence ou imprudence, est tenu de le réparer.

#### Conditions cumulatives

1. Auteur = personne au sens juridique

2. Victime = personne au sens juridique

3. Dommage

4. Illicéité

5. a) Intention OU b) Négligence/Imprudence (conditions alternatives) (= Faute)

6. Rapport de causalité entre comportement et dommage

## Savoir-faire 4 : lire une règle légale

## Quelques pistes d'exercices :

Contrat de travail	Contrat d'entreprise	Contrat de mandat
<p>Art. 319 I CO Par le contrat individuel de travail, le travailleur s'engage, pour une durée déterminée ou indéterminée, à travailler au service de l'employeur et celui-ci à payer un salaire fixé d'après le temps ou le travail fourni (salaire aux pièces ou à la tâche).</p>	<p>Art. 363 CO Le contrat d'entreprise est un contrat par lequel une des parties (l'entrepreneur) s'oblige à exécuter un ouvrage, moyennant un prix que l'autre partie (le maître) s'engage à lui payer.</p>	<p>Art. 394 CO (al. 1 et 3) Le mandat est un contrat par lequel le mandataire s'oblige, dans les termes de la convention, à gérer l'affaire dont il s'est chargé ou à rendre les services qu'il a promis. Une rémunération est due au mandataire si la convention ou l'usage lui en assure une.</p>
<p>Si...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une personne s'engage à travailler ;</li> <li>- au service d'une autre (relation de subordination) ;</li> <li>- pour une certaine durée ;</li> <li>- en contre-partie d'un salaire.</li> </ul>	<p>Si...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une partie s'engage à réaliser un ouvrage pour une autre (sans relation de subordination) ;</li> <li>- moyennant un prix que l'autre partie s'engage à payer.</li> </ul>	<p>Si...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une partie s'engage à gérer une affaire ou à rendre des services à une autre (sans relation de subordination) (sans promettre un résultat) ;</li> <li>- une rémunération est versée selon la convention ou l'usage.</li> </ul>
<p>Alors il s'agit d'un contrat de travail.</p>	<p>Alors il s'agit d'un contrat d'entreprise.</p>	<p>Alors il s'agit d'un contrat de mandat.</p>

## Savoir-faire 5 : interpréter une règle légale

Quelles difficultés pour réaliser cette étape ?

5. Vérifier l'application de chaque règle légale aux éléments de l'état de fait

*Les élèves reprennent les conditions de la majeure sans appliquer les faits, sans justifier avec les faits.  
Sans savoir, pas d'étape 5 !*

## Savoir-faire 5 : interpréter une règle légale

Vos propositions faites durant la séance précédente :

### 5. Interpréter une règle légale

Propositions d'exercices pour travailler ce savoir-faire :

- Par groupe les élèves reformulent avec leurs mots ce que l'article dit
- tracer les parties innchites d'un article
- Comparer un article de presse à l'article qui y correspond

## Savoir-faire 5 : interpréter une règle légale

Quelques pistes d'exercices :

- Lire et analyser des textes de doctrine ou de jurisprudence pour identifier les problèmes d'interprétation
- Lire et analyser des règles de droit relativement simples pour proposer des interprétations

### Art. 257

E. Obligations du locataire  
I. Paiement du loyer et des frais accessoires  
1. Loyer

Le loyer est la rémunération due par le locataire au bailleur pour la cession de l'usage de la chose.

### Art. 257a

2. Frais accessoires  
a. En général

<sup>1</sup> Les frais accessoires sont dus pour les prestations fournies par le bailleur ou un tiers en rapport avec l'usage de la chose.

<sup>2</sup> Ils ne sont à la charge du locataire que si cela a été convenu spécialement.

## Savoir-faire 5 : interpréter une règle légale

Quelques pistes d'exercices :

### CO 41 I

#### A. Principes généraux I. Conditions de la responsabilité

<sup>1</sup> Celui qui **cause**, d'une manière illicite, un dommage à autrui, soit intentionnellement, soit par **négligence ou imprudence**, est tenu de le réparer.

**Argument littéral** : l'analyse du texte de la règle permet de déterminer 6 conditions d'application de cet article (auteur, victime, dommage, illicéité, intention ou négligence, causalité)

**Argument historique** : l'analyse de la genèse de la règle permet de dire que la notion de négligence englobe également la notion d'imprudence (cette dernière n'étant donc pas une condition supplémentaire)

**Argument systématique** : l'analyse de la place de la règle de 41 CO dans le système de la loi permet de limiter les cas de 41 CO aux cas généraux, à l'exclusion des cas spéciaux réglés par les articles CO 54 ss

**Argument téléologique** : l'analyse du but de la règle permet de comprendre qu'une causalité naturelle n'est pas suffisante pour rendre responsable l'auteur du dommage, mais que cette causalité devra être plus spécifique, soit adéquate

## Savoir-faire 6 : établir un syllogisme judiciaire

Vos propositions faites durant la séance précédente :

### 6. Poser un syllogisme judiciaire

Propositions d'exercices pour travailler ce savoir-faire :

- 1) Analyse d'un arrêt du TF  
-> retrouver le syllogisme
- 2) Simulation de procès  
-> comprendre et retracer la décision du juge
- 3) Cas : fait + problématique + règle de droit  
-> reformulation sous forme de syllogisme
- 4) "Cas" inverse : syllogisme présenté  
-> retrouver x fait  
x problématique  
x règle de droit

## Savoir-faire 6 : établir un syllogisme judiciaire

Quelques pistes d'exercices :

Faire développer des syllogismes simples à partir de différentes règles légales..

### Chapitre II: Des conditions du mariage

#### Art. 94<sup>139</sup>

A. Capacité

Le mariage peut être contracté par deux personnes âgées de 18 ans révolus et capables de discernement.

#### Art. 95

B. Empêchements  
I. Lien de parenté<sup>140</sup>

<sup>1</sup> Le mariage est prohibé entre parents en ligne directe, ainsi qu'entre frères et sœurs germains, consanguins ou utérins, que la parenté repose sur la descendance ou sur l'adoption.<sup>141</sup>

Jean et Jeanne sont deux jeunes gens très amoureux qui désirent se marier. Jean a 19 ans et Jeanne en a 20 ; mais Jean souffre d'une forme de schizophrénie qui l'oblige à des internements réguliers dans des hôpitaux psychiatriques.

Proposez un syllogisme judiciaire pour savoir si ces deux personnes peuvent se marier officiellement.

# Raisonnements juridiques

1M – Introduction à l'économie et au droit

## Objectifs :

- Citer et expliquer les différents raisonnements juridiques
- Représenter schématiquement la majeure d'un syllogisme
- Résoudre un cas en raisonnant par syllogisme juridique

## Savoir-faire 6 : établir un syllogisme judiciaire

Maintenant vous pouvez reprendre la démarche en 6 étapes déjà proposée!

Faites apprendre cette démarche à vos élèves, puis donnez-leur n'importe quel cas à résoudre...

## Quelques pistes d'exercices :

**Démarche de résolution de cas pratiques en droit**



- 1. Établir les faits pertinents et les qualifier juridiquement (les parties, les dates et lieux, les actes juridiques effectués)**

Déterminer les faits pertinents d'un point de vue juridique  
Utiliser un vocabulaire juridique adéquat et établir une chronologie des faits retenus en mentionnant les personnes et les lieux.
- 2. Déterminer la/les question/s juridique/s à traiter (les principaux enjeux juridiques : qui ? veut quoi ? de qui ?)**

D'après les faits retenus, relever ce que chaque partie désire  
Identifier les intérêts qui s'opposent pour repérer les problèmes juridiques  
Formuler en utilisant le langage courant, la/les question/s en utilisant les termes juridiques adéquats
- 3. Trouver la/les règles/s légale/s applicable/s juridiquement**

Connaitre la structure principale des lois suisses, savoir lire et citer l'index du code  
Connaitre la structure d'un article de loi et trouver la/les règle/s légale/s topique/s
- 4. Déterminer les conditions d'application et la conséquence juridique de chaque règle légale applicable (lire la/les règle/s légale/s)**

Connaitre la structure d'une règle légale et déterminer les conditions d'application et la conséquence juridique  
Interpréter si besoin est, les éléments de chaque règles légales pour déterminer la portée des conditions d'application et des conséquences juridiques : interprétation littérale, historique, téléologique ou systémique
- 5. Vérifier l'application de chaque règle légale aux éléments de l'état de fait (établir le syllogisme de chaque règle retenue : faire les liens entre les faits et les règles légales retenues)**

Pour chaque règle légale topique :  
Reprendre toutes les conditions légales identifiées  
Reprendre les faits retenus et qualifiés juridiquement  
Vérifier toutes les conditions légales sont remplies dans le cas d'espèces en faisant les liens entre l'état de fait et la règle légale.  
Attribuer ou non la conséquence juridique au cas d'espèce.
- 6. Proposer une solution au cas d'espèce (répondre de manière argumentée à la/les question/s juridique/s)**

Proposer une synthèse de l'application, ou non, de chaque base légale.  
Répondre à chaque question juridique posées de manière argumentée, soit en citant chaque fois l'article de loi dont la conséquence juridique s'applique, ou ne s'applique pas, en espèce.  
Rédiger une brève conclusion en résumant l'ensemble des conséquences juridiques trouvées par l'analyse du cas



**cpnv**  
Centre professionnel  
du Nord vaudois

Céline Sengphrachanh & Théo Zimmermann

La rigueur du raisonnement étant le propre de la pensée juridique, chaque étape est essentielle et on ne peut avancer dans la résolution d'un cas sans avoir passé par chacune d'elles.

On peut toutefois travailler de manière rigoureuse chaque étape du raisonnement de façon indépendante, sans toujours exiger une résolution complète...

Mais on ne demande pas aux élèves de développer un raisonnement aussi approfondi qu'un professionnel du droit pourrait le faire, mais toutes les étapes peuvent, et même devraient, être suivies.

# Quelques références à disposition sur [www.gaius.ch](http://www.gaius.ch) à propos de la résolution de cas en droit

## La démarche de résolution d'un cas en droit

Pour résoudre un cas en droit, le juriste procède par étapes successives et logiques. Il est donc important de comprendre le raisonnement juridique et de tenter de l'appliquer à des cas simples tirés de la vie quotidienne. Comme dans la réalité, il existe rarement une solution juste et définitive : les arguments des avocats d'une partie s'opposent à ceux de la partie adverse, et un juge de première instance peut toujours être contredit par un collègue d'une juridiction supérieure. Il est ainsi recommandé de se concentrer plus sur la logique et la rigueur du raisonnement que sur une réponse toujours trop simple et généralement provisoire. Dans ce sens, chacune des étapes de la démarche de résolution présentée ci-dessous doit être travaillée.

Résoudre un cas juridique va donc plus loin que simplement trouver un article de loi et répondre par oui ou par non. Les différentes étapes de la résolution d'un cas en droit peuvent être résumées en 6 phases principales. Notons que les trois premières étapes permettent de déterminer les différents éléments nécessaires à la mise en œuvre du syllogisme juridique, alors que les trois dernières correspondent aux composantes de celui-ci. En effet, le syllogisme juridique permet d'appliquer la solution générale prévue par une règle de droit à une situation de fait qui en remplit les conditions ; comme tout syllogisme, il comporte donc une majeure (la règle légale topique), une mineure (la situation de fait) et une conclusion (la conséquence juridique pour le cas d'espèce).

### 1. Etape 1 : déterminer les faits pertinents du cas et les qualifier juridiquement

La première étape de la résolution d'un cas en droit consiste à trier parmi les éléments de l'état de fait ceux qui sont juridiquement pertinents, puis à les énoncer avec les termes juridiques adéquats, soit avec le vocabulaire appris durant le cours sur le thème en question.

Il est notamment essentiel de repérer les parties qui s'affrontent, les dates et lieux, ainsi que les autres éléments ayant une portée juridique. Dans cette présentation, une attention particulière sera portée à l'utilisation des termes juridiques.

### 2. Etape 2 : déterminer les enjeux juridiques du cas et formuler les questions à résoudre

Dans chaque cas à traiter, il s'agit de répondre à une ou plusieurs questions juridiques. Il faut donc formuler clairement ces dernières. De manière générale, on peut identifier les principaux enjeux juridiques en posant les questions suivantes : qui ? veut quoi ? de qui ?...

Il s'agit également – après les termes juridiques adéquat – de trouver les solutions se trouvant dans le cas.

### 3. Etape 3 : trouver

Pour répondre aux questions juridiques, il faut trouver les règles juridiques pertinentes. Pour cela, il faut consulter les sources de droit.

G. Rivier

## Des explications méthodologiques pour l'apprentissage du droit

### 1. Qualifier de manière juridique des situations de la vie quotidienne

#### A. Explications théoriques

Le langage du droit se distingue du langage courant parce qu'il utilise des termes et des expressions propres. Ces derniers, même s'ils ont généralement un sens dans la langue courante, peuvent avoir une connotation différente du point de vue du droit, un sens spécifique et technique.

Il est donc important, si l'on veut étudier cette discipline, d'apprendre et d'utiliser correctement les mots du français juridique. Pour chaque chapitre abordé durant les cours de droit, il s'agit de repérer les termes principaux et de tenir à jour un lexique des mots juridiques rencontrés. Ce sont en effet ces termes précis, et non de vagues synonymes, qu'il faudra employer dans toutes les réflexions juridiques, dans les exercices comme dans les évaluations.

#### B. Exemples

Le mot « personne », dans le langage courant, désigne généralement un être humain ; par contre, au sens du droit, il désigne un être humain mais aussi, sous certaines conditions, tout ce qui a une personnalité juridique, comme des sociétés par exemple.

« Le locataire qui ne rembourse pas les dégâts qu'il a fait, mais qui est responsable du dommage causé » et qu'elle doit verser des dommages et intérêts.

« Le bailleur » et d'un « baillieur » qui signent un « contrat de bail », la personne est venue habiter dans le local d'une gérance.

« Les termes juridiques rencontrés »

« Pendant les cours de droit, il s'agit de repérer les termes juridiques rencontrés. Chaque élève doit tenir à jour un lexique des mots juridiques rencontrés. Ce sont en effet ces termes précis, et non de vagues synonymes, qu'il faudra employer dans toutes les réflexions juridiques, dans les exercices comme dans les évaluations. Il est donc important, si l'on veut étudier cette discipline, d'apprendre et d'utiliser correctement les mots du français juridique. Pour chaque chapitre abordé durant les cours de droit, il s'agit de repérer les termes principaux et de tenir à jour un lexique des mots juridiques rencontrés. Ce sont en effet ces termes précis, et non de vagues synonymes, qu'il faudra employer dans toutes les réflexions juridiques, dans les exercices comme dans les évaluations. »

« De plus, l'enseignant peut distribuer des articles de presse (tirés de revues juridiques, de revues juridiques comme la jurisprudence. Dans ces documents, l'enseignant doit souligner, directement dans le texte, les mots ou expressions juridiques. Les élèves doivent ensuite donner une définition de ces termes en utilisant un dictionnaire (un dictionnaire juridique) »

# Résolution de cas en droit



Quelques  
références sur  
la  
méthodologie  
juridique

- Le Roy Y., Schoenenberger B., *Introduction générale au droit suisse*, Schulthess, 2015.
- Tercier P., Roten Ch., *La recherche et la rédaction juridiques*, Schulthess, 2016.
- Manai D., *Clés pour une introduction au droit*, Stämpfli, 2012.
- Bonnard J., *Méthode de travail de l'étudiant en droit*, Hachette, 2018.
- Grach N. (dir.), *Lire et comprendre le droit; Méthode et illustration*, Foucher, 1999.
- Prod' Hom R., Muzny P., *Raisonnement et rédaction en droit public général : la dissertation juridique*, Université de Genève, 2009.
- Pichonnaz P. (éd.), *Exercices en droit de la famille*, Schulthess, 2010.
- Donatiello G., Vaerini M., Werly S., *Le raisonnement et la rédaction juridiques : exercices en droit de la communication*, Stämpfli, 2014.